



Communiqué

Annnonce de la réduction brutale des contrats aidés en 2017 et 2018 : des impacts en région : Le CRAJEP et ses membres déplorent cette annonce sans préavis et sans concertation

Fleury les Aubrais, le 14 septembre 2017

Le CRAJEP Centre val de Loire et ses membres déplorent l'annonce sans préavis et sans concertation de la réduction brutale des contrats aidés en 2017 et leur diminution drastique en 2018. Ils demandent au gouvernement le maintien pour 2017 et 2018 du nombre de contrats aidés, et le lancement d'une concertation sur le sujet aux niveaux national comme régional et en ce sens rejoint le communiqué du Mouvement Associatif national.

UN IMPACT CRITIQUE A COURT TERME SUR DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

Ces contrats concernent principalement des jeunes peu ou pas qualifiés, des chômeurs de longue durée, ainsi que des seniors en fin de carrière. Ils permettent à des personnes éloignées de l'emploi de s'insérer ou se réinsérer dans la vie active, de rompre l'isolement que crée le chômage de longue durée.

La remise en cause brutale et sans concertation de ce dispositif impactera à court terme la situation de personnes déjà éloignées de l'emploi ou précarisées.

UNE MENACE A MOYEN TERME POUR LES ASSOCIATIONS ET LES SERVICES A LA POPULATION

Cette politique de soutien à l'emploi est aussi une ressource précieuse pour permettre aux acteurs non lucratifs que sont les associations de développer, aux côtés des collectivités, des activités au service du plus grand nombre.

La décision du gel d'une partie des emplois aidés vient faire peser une menace forte sur l'activité de l'ensemble de nos membres, déjà fragilisés ; et par ricochet sur tous ceux pour lesquels nos associations interviennent au quotidien. En région Centre, la quasi-totalité des associations intervenant dans les champs du social, du médicosocial, de la solidarité ou de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire sont touchées.

Le CRAJEP demande au gouvernement de surseoir à cette décision et d'ouvrir une concertation impliquant l'ensemble des acteurs concernés sur ce sujet.

Composé de 19 associations et fédérations régionales de jeunesse et d'éducation populaire, le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) de la région Centre Val de Loire est une instance de concertation entre associations de niveau régional. Il contribue activement, en lien avec ses membres à l'élaboration des politiques publiques en direction de la jeunesse et de l'éducation populaire en région Centre Val de Loire.

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de la région Centre Val de Loire
C/O Familles rurales Centre Val de Loire – 50, Rue de Curembourg – 45 400 FLEURY LES AUBRAIS
0678400770

contact@crajepcentre.fr
www.crajepcentre.fr

Les structures associées à ce communiqué :



Les membres du CRAJEP :

